





## GUINÉE

- L'instabilité politique, causée par un dialogue difficile sur l'organisation des élections législatives, ainsi que la question des investissements dans le secteur minier, ont pesé négativement sur la croissance, qui est estimée à 2.0 % en 2013 contre 3.9 % en 2012.
- Le scrutin législatif de septembre 2013 a mis fin à la transition politique et permis un climat plus propice à un effort centré sur l'investissement et l'emploi.
- La conférence des partenaires et investisseurs de la Guinée organisée en novembre 2013 à Abu Dhabi a mis l'accent sur l'agriculture, les infrastructures et le développement du capital humain. Les 6 milliards USD de financements promis dans ce cadre visent à créer des emplois, à réduire la pauvreté et à favoriser une meilleure intégration du pays au commerce régional et international.

### Vue d'ensemble

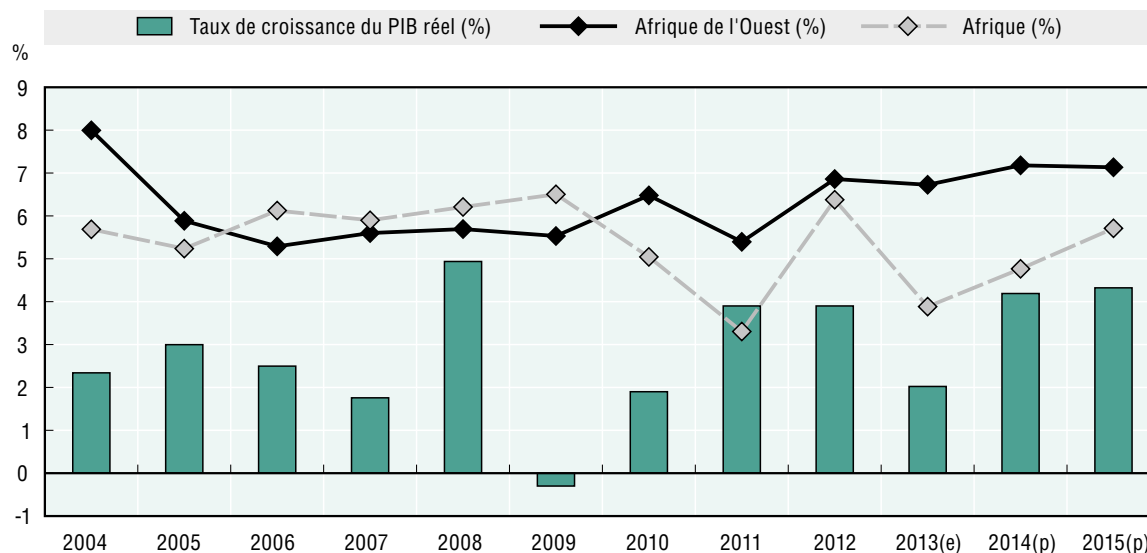
La croissance en Guinée est estimée à 2.0 % en 2013, contre 3.9 % en 2012. Ce ralentissement résulte des mouvements de contestation politique liés à l'organisation des élections législatives, mais aussi de la diminution des investissements dans le secteur minier. En 2014, une reprise de la croissance est attendue à hauteur de 4.2 %, tirée par les performances de l'agriculture, du bâtiment et travaux publics (BTP) et d'un meilleur approvisionnement en électricité.

La mise en œuvre du programme macroéconomique de redressement, soutenu par une Facilité élargie de crédit (FEC) du Fonds monétaire international (FMI), se poursuit de manière satisfaisante. L'inflation est passée de 20.8 % en 2010 à 11.9 % en 2013, une tendance à la baisse qui devrait se poursuivre en 2014 et en 2015. Le déficit budgétaire devrait être contenu et son financement monétaire stoppé. Les réserves obligatoires, malgré leur taux élevé (20 % des dépôts), seront sous surveillance.

Le succès de la stabilisation macroéconomique et l'amorce de réformes visant à soutenir le secteur productif et améliorer le climat des affaires n'ont pas permis d'avancées notables sur le plan social et économique. Plus de 50 ans après l'indépendance, acquise en 1958, la pauvreté persiste, touchant 55.2 % de la population. De même, la gouvernance paraît insuffisante. La Guinée occupe le 164<sup>e</sup> rang sur 182 pays, dans l'indice de perception de la corruption publié par Transparency International (TI). Le pays est par ailleurs classé 178<sup>e</sup> sur 187 pays, dans l'Indice de développement humain (IDH) publié par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Les infrastructures, les services et l'administration demeurent déficients, tandis que le secteur privé reste embryonnaire.

Le gouvernement a adopté en 2013 le troisième Document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP 3). Il vise à accélérer les réformes, touchant aussi bien à la gestion des ressources naturelles qu'au secteur productif (agriculture, énergie et eau, mines, cadre d'investissement et des affaires). Il s'agit de lever les obstacles à la transformation de l'économie, parmi lesquels la faible productivité du travail dans l'agriculture. Le secteur primaire emploie les trois quarts des actifs, mais ne contribue qu'à 20 % du PIB. La faiblesse du tissu industriel, des infrastructures et de l'approvisionnement en énergie limite l'intégration du pays dans les chaînes de valeur mondiales (CVM). En outre, la faible productivité du capital et une administration pléthorique, peu efficace et démotivée, jouent comme autant de contraintes. La fin de la transition politique et la quête de cohésion sociale paraissent cependant propices à la mise en œuvre du DSRP 3.

Figure 1. Taux de croissance du PIB réel



Source : BAfD, Département Statistique PEA. Estimations (e) ; prévisions (p).

Tableau 1. Indicateurs macroéconomiques

	2012	2013(e)	2014(p)	2015(p)
Croissance du PIB	3.9	2.0	4.2	4.3
Taux de croissance du PIB réel par habitant	1.3	-0.5	1.7	1.8
Inflation	15.2	11.9	9.9	6.8
Solde budgétaire (% PIB)	-3.2	-5.2	-2.5	-0.4
Compte courant (% PIB)	-33.9	-20.2	-18.3	-24.7

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

## Développements récents et perspectives

L'économie guinéenne se trouve dans un contexte de réformes depuis que l'élection présidentielle de novembre 2010 a mis un terme à la transition militaire de deux ans, instaurée après le décès du président Lansana Conté (au pouvoir de 1984 à 2008). Ces réformes sont soutenues par une FEC accordée par le FMI. Les deux dernières revues de ce programme ont été conclues de manière satisfaisante. Les réformes visent à clarifier les relations entre la Banque centrale de la République de Guinée (BCRG) et le Trésor public. Elles cherchent aussi à assainir le portefeuille d'entreprises publiques. Enfin, elles entendent améliorer le climat des affaires, mais aussi les codes miniers et la flexibilité du prix de l'énergie. Un plan de redressement du secteur de l'énergie a d'ailleurs été adopté. La révision du cadre de la gestion du secteur de l'électricité est en cours. Ces réformes visent à rendre le pays plus attractif pour les investissements privés. À terme, l'objectif est de permettre au secteur privé de devenir un acteur majeur de l'économie et le moteur de la croissance.

La conjoncture a été marquée en 2013 par la relance encore timide de l'activité internationale et par un contexte domestique difficile, marqué par des manifestations liées à l'organisation des législatives et le ralentissement des investissements miniers. La croissance s'en est ressentie, estimée à 2.0 % en 2013, un niveau nettement inférieur à la prévision initiale de 4.8 %.

La production minière (or, diamant, alumine) a poursuivi sa tendance à la baisse en 2013. La contraction de la valeur ajoutée a été de 7.4 % en 2013, après une baisse de 2.1 % en 2012. La société Rusal, qui produit de l'alumine, a mis du temps à trouver un accord avec l'État et



les populations locales, aussi bien sur les conditions d'exploitation de sa concession que les volets concernant sa responsabilité sociale d'entreprise. L'important projet d'extraction de fer de Simandou, situé dans le sud du pays, a vu ses investissements suspendus en 2013. Le groupe Rio Tinto a prévu d'investir 20 milliards USD au total, pour un projet qui devrait générer un chiffre d'affaires de 7.6 milliards USD par an lorsqu'il tournera à plein régime. Les opérations devaient commencer en 2013 et les exportations en 2015. Mais le projet a buté sur la question du cadre d'investissement – notamment sur la part des partenaires locaux et la participation de l'État au financement des infrastructures. La Guinée est accompagnée sur ce dossier par la Société financière internationale (SFI). Les discussions devaient aboutir au cours du premier semestre 2014, pour permettre un démarrage rapide du projet et le retour des sous-traitants.

Les manufactures, le commerce et les transports ont affiché une moindre croissance, en raison des événements politiques. Les manufactures ont connu une croissance de 2.5 % en 2013 (contre 4.8 % en 2012), le commerce de 2.5 % (contre 4.5 %) et les transports de 3.5 % (contre 5 %).

Une reprise est attendue à partir de 2014. Le taux de croissance réel est projeté à 4.2 % en 2014 et de 4.3 % en 2015. Le secteur secondaire devrait afficher une bonne performance, avec une croissance de 5.3 % en 2014 qui devrait presque doubler et passer à 10.4 % en 2015. Dynamique, le secteur tertiaire devrait croître de 3.7 % en 2014 et 3.9 % en 2015. L'industrie et les services devraient bénéficier en 2014 de la hausse des activités des travaux publics (projetée à 13.5 %), du secteur eau, électricité et gaz (8 %), des manufactures (5 %) et du commerce (4 %). Par ailleurs, les interventions publiques en faveur du secteur agricole devraient continuer à produire leurs effets, avec une croissance de 5.2 % en 2014.

Les investissements, notamment dans le secteur privé, sont tombés à 19.0 % du PIB en 2013, en dessous du niveau de 2011 (19.6 % du PIB, contre 21.9 % en 2012). Les investissements privés et publics se sont contractés en 2013. En cause, le ralentissement observé dans le secteur minier et des financements extérieurs limités, dans l'attente de la fin de la transition avec l'organisation des législatives. L'atonie de la croissance s'est traduite par une baisse des recettes et un ajustement des dépenses en capital pour maintenir les équilibres budgétaires. Avec l'installation d'un nouveau Parlement, les perspectives sont plus favorables en 2014. La reprise de l'investissement minier devrait accélérer la croissance des autres secteurs.

En 2013, la demande globale a baissé, à cause de la réduction des dépenses d'investissement et de la contraction des exportations (25.4 % du PIB contre 28.2 % en 2012 et 33.7 % en 2011). Cette baisse est imputable à la diminution des exportations minières et à la stagnation des exportations agricoles. La faible augmentation des exportations de services n'a pas compensé cette dynamique négative. En 2013, la consommation finale privée s'est établie à 91.5 % du PIB contre 90.8 % en 2012, tandis que la consommation publique a été de 8.5 % en 2013 contre 9.2 % en 2012. L'évolution favorable de la consommation privée s'explique surtout par la bonne tenue de l'agriculture et la réduction progressive de l'inflation. Les transferts en provenance de l'étranger ont également soutenu la consommation.

Le secteur minier constitue le segment dominant de l'économie guinéenne. Le minerai de bauxite, l'or et le diamant en sont les principales ressources, auxquelles devrait s'ajouter l'exploitation du minerai de fer du Simandou. La finalisation au cours du premier semestre 2014 des négociations relatives à ce projet devrait se traduire par des investissements plus importants, qui soutiendront la consolidation du secteur des services. Lors d'une conférence des donateurs et des investisseurs privés de la Guinée, qui s'est tenue à Abu Dhabi en novembre 2013, avec l'appui de la Banque africaine de développement (BAfD), de la Banque mondiale et du PNUD, une lettre d'accord relative au projet *Guinea Alumina Company* (GAC) de production d'alumine été signée avec la société d'investissement Mubadala, détenue par l'émirat d'Abu Dhabi. Une nouvelle dynamique de mise en œuvre de ce projet est donc attendue en 2014.

La fin de la transition politique et l'avènement d'une nouvelle législature contribueront à l'apaisement du climat politique et à la cohésion sociale. De meilleures perspectives s'ouvrent en 2014, avec de fortes attentes sur la reprise des investissements en général, et miniers en particulier. Les jours chômés liés aux contestations devraient se réduire, et les opérateurs sortir de leur attentisme. Plusieurs risques demeurent cependant. L'invasion des champs par l'eau de mer dans les régions côtières, notamment à Forécariah, aura des conséquences sur la récolte de riz. Les élections municipales prévues en 2014 et la présidentielle de 2015 représentent des facteurs de risque, de même que la capacité effective du pays à mettre en œuvre des réformes, à commencer par celle de l'administration.

Tableau 2. PIB par secteur (en pourcentage du PIB)

	2008	2012
Agriculture, chasse, foresterie et pêche	24.9	21.2
dont pêche		
Mines	24.3	21.6
dont pétrole		
Manufactures	6.8	7.4
Electricité, gaz et eau	0.4	0.5
Construction	10.9	12.4
Vente en gros et de détail, hôtels et restaurants	17.1	21.9
dont hôtels et restaurants		
Transports, entreposage et communications	5.6	5.8
Finance, immobilier et services aux entreprises	2.4	3.6
Services des administrations publiques	7.7	5.5
Autres services		
<b>Produit intérieur brut aux prix de base / au coût des facteurs</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : Données des administrations nationales.

## Politique macroéconomique

### Politique budgétaire

La politique budgétaire est mise en œuvre dans le cadre d'un programme appuyé par la FEC du FMI. Elle vise à améliorer la gouvernance économique, et passe notamment par le respect des procédures de gestion des finances publiques. Elle entend faire un meilleur suivi des projets d'investissements et clarifier la gestion de la dette publique. La stabilisation macroéconomique sera consolidée par une plus grande maîtrise des subventions et des créations de fonds. Une réorganisation du ministère d'État en charge de l'Économie et des finances a été amorcée, ainsi que des régies financières et des dépenses ministérielles.

En 2013, les recettes totales se sont légèrement contractées et ont été inférieures aux prévisions. La contraction des recettes publiques s'explique en grande partie par la baisse des dons. Les recettes fiscales sont passées de 19 % à 18 % du PIB entre 2012 et 2013, à cause d'une moindre contribution du secteur minier, qui s'est élevée à 1 577 milliards GNF (francs guinéens) en 2013, contre 1 607 milliards en 2012. L'effet de contraction a été accentué par la baisse des contributions directes issues du commerce international (1 646 milliards GNF en 2013 contre 1 776 milliards en 2012).

À partir de 2014, le recul des recettes fiscales devrait se poursuivre plus faiblement, en raison des réformes de la gestion des finances publiques et d'une croissance plus importante du PIB réel, des investissements et des exportations. La baisse des dons, à partir de 2014, imputable à la mauvaise conjoncture internationale et à la mise en œuvre des programmes de reconversion des dettes, associés au point d'achèvement de l'Initiative pour les pays pauvres et très endettés (PPTE), fera des recettes fiscales la composante la plus dynamique des recettes publiques. La meilleure



collecte de l'impôt, le renforcement du contrôle fiscal et la bonne tenue des télécommunications et des services financiers, devraient jouer. L'amélioration des recettes constitue une priorité du gouvernement, dans son effort de rationalisation des prévisions budgétaires.

Les dépenses courantes de l'État ont représenté 16.9 % du PIB en 2013 contre 15.7 % en 2012. Cette légère augmentation est imputable à la hausse de la masse salariale, en raison des augmentations de salaires convenues avec les syndicats en 2011. Les traitements et salaires ont représenté 4.5 % du PIB en 2013 contre 4.4 % en 2012. Toutefois, des recrutements ont été gelés et l'application de certains statuts particuliers reportée, afin de contenir la progression des salaires. Par ailleurs, les subventions accordées par l'État ont enregistré une hausse (de 3.8 % à 4.4 % du PIB), en liaison avec les dépenses visant à réduire les coupures de courant et à préparer les élections législatives. La faiblesse des recettes par rapport aux prévisions a été compensée par une contraction des dépenses, surtout des dépenses en capital. Le solde primaire a été de -4 % du PIB en 2013 contre -1.6 % en 2012. L'amélioration de cet indicateur nécessitera des efforts de mobilisation des recettes fiscales, mais aussi des recettes administratives.

La gestion budgétaire de 2014 s'inscrit dans la continuité du programme appuyé par le FMI. Elle devrait renforcer la gouvernance économique, la promotion des secteurs porteurs de croissance à travers des interventions directes mieux ciblées, mais aussi le développement des infrastructures économiques. L'assainissement du cadre macroéconomique devrait se poursuivre à travers une plus grande maîtrise des dépenses exécutées en mesures dérogatoires, notamment les subventions et les créations de fonds. En 2014, le gouvernement devrait mieux s'assurer de l'exécution effective des investissements publics, qui ont enregistré un taux de mise en œuvre inférieur à 80 % en 2013, à cause de la lenteur des procédures de passation des marchés et de la faiblesse des mécanismes de suivi et de coordination.

Tableau 3. Opérations financières de l'État (en pourcentage du PIB)

	2005	2010	2011	2012	2013(e)	2014(p)	2015(p)
<b>Recettes totales (avec dons)</b>	<b>15.2</b>	<b>15.7</b>	<b>19.9</b>	<b>22.6</b>	<b>20.8</b>	<b>24.0</b>	<b>21.7</b>
Recettes fiscales	13.4	14.7	15.1	19	18	17.9	17.8
Recettes pétrolières	0.7	0.4	3.4	2.7	1.8	5.2	3.0
<b>Dépenses totales (et prêts nets) (a)</b>	<b>16.1</b>	<b>29.7</b>	<b>21.1</b>	<b>25.8</b>	<b>26.0</b>	<b>26.5</b>	<b>22.0</b>
Dépenses courantes	11.4	20.5	16	15.7	16.9	18.1	14.7
Sans les intérêts	8.4	18.5	14.1	14.0	15.8	17.0	13.5
Salaires	3.1	5.7	5.1	4.4	4.5	4.4	3.9
Paiement d'intérêts	3.1	2.0	1.9	1.7	1.1	1.1	1.2
Dépenses en capital	4.7	9.2	5.1	9.5	9.0	7.9	7.1
<b>Solde primaire</b>	<b>2.2</b>	<b>-12.0</b>	<b>0.7</b>	<b>-1.6</b>	<b>-4.0</b>	<b>-1.4</b>	<b>0.8</b>
<b>Solde global</b>	<b>-0.9</b>	<b>-14.0</b>	<b>-1.2</b>	<b>-3.2</b>	<b>-5.2</b>	<b>-2.5</b>	<b>-0.4</b>

Note : a. Seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés.

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

## Politique monétaire

En 2013, la politique monétaire a visé à réduire l'inflation et préserver le niveau des réserves de change. En 2012, le taux d'inflation en glissement annuel a été de 15.2 % contre 20.8 % en 2010. Fin 2013, l'inflation s'est établie à 12.2 %. En 2014 et en 2015, les projections indiquent des taux de 9.9 % et de 6.8 % respectivement. Cette évolution favorable résulte de l'arrêt par la BCRG du financement monétaire du déficit budgétaire, d'un suivi plus rigoureux de la création monétaire et d'une meilleure gestion des finances publiques, notamment des dépenses publiques.

Le taux d'intérêt réel est devenu positif. La baisse du taux d'inflation, le rehaussement du taux directeur de la BCGR à 22 %, ainsi que celui du taux de réserves obligatoires pour absorber la surliquidité injectée par la transition militaire dans l'économie ont contribué à cette évolution.



La révision à la baisse du taux directeur à 16 % en février 2013, ainsi que celle du taux de réserve obligatoire (passé de 22 % à 20 % en décembre 2013) pour relâcher les contraintes de financement sans relancer l'inflation, n'ont pas affecté cette dynamique. Par ailleurs, la rémunération servie sur les bons du Trésor (BDT) a également augmenté, passant de 4.6 % en 2010 à 8.1 % en 2011 puis à 16 % en 2012. En fin d'année 2013, le taux de rémunération des BDT était de 16 %.

L'évolution favorable des taux d'intérêt s'est accompagnée d'une amélioration des indicateurs d'intermédiation bancaire. Au 30 juin 2013, le crédit bancaire à l'économie s'élevait à 3 239.8 milliards GNF contre 3 068.8 milliards en glissement annuel. Toutefois, les dépôts en devises sont restés à leur niveau d'avant les réformes, d'où la nécessité de restaurer la confiance.

Le taux de change du franc guinéen a été très instable à partir de 2005. La stabilisation entamée en 2011 s'est consolidée en 2013. Par rapport au dollar américain, une faible appréciation nominale a été enregistrée en 2013 contre une dépréciation de 3.5 % en 2012 et de 25.4 % en 2010. La stabilisation du cours du franc guinéen résulte d'une évolution favorable des réserves de change. Ces dernières, qui ne couvraient pas un mois d'importations en 2010, sont passées à quatre mois en 2012, un niveau qui s'est maintenu en 2013 et devrait passer à cinq mois fin 2014. Cette dynamique a été amorcée par la reconstitution des réserves, grâce aux retombées de l'accord conclu avec Rio Tinto sur le projet minier de Simandou. Elle a ensuite été consolidée par l'instauration d'un nouveau marché interbancaire et une révision des conditions d'intervention sur le marché des devises.

### **Coopération économique, intégration régionale et commerce**

Les exportations ont continué de baisser en 2013, passant à 23.6 % du PIB en 2013, contre 26.8 % en 2012 et 31.2 % en 2010. Elles devraient représenter 20.1 % du PIB en 2014. La hausse des importations n'est plus aussi forte, avec une part de 41 % du PIB fin 2013, contre 45.1 % en 2012 et 29.4 % en 2010.

Le solde des transactions courantes est défavorable depuis 2010, à hauteur de -20.2 % en 2013 contre -11.9 % en 2010 et -33.9 % en 2012. L'amélioration de 2013 devrait se poursuivre en 2014. Les projections pour la fin 2014 indiquent un solde courant de -18.3 %. La tendance favorable du solde des transactions courantes s'explique par le ralentissement des importations et la relance des exportations minières. Le solde global de la balance des paiements s'est légèrement amélioré, à 2.2 % du PIB fin 2013 (contre un niveau de -0.2 % en 2012). Il est projeté à 2.4 % en 2014.

L'intégration de la Guinée dans la coopération internationale s'est accélérée ces dernières années. À travers des projets d'interconnexion des réseaux routiers et de production d'énergie électrique, le pays a renforcé sa participation dans les organisations sous-régionales telles que l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS), l'Union du fleuve Mano (UFM), l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Gambie (OMVG) et l'Autorité du bassin du Niger (ABN). La Guinée participe au programme d'amélioration des corridors routiers de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), qui met l'accent sur la réalisation des tronçons manquants.

La volonté d'ouverture du pays se traduit par le maintien des partenariats conclus et l'exploration de nouvelles possibilités, notamment avec les pays du Golfe arabe. Malgré cette volonté politique et un positionnement stratégique central dans la sous-région, la Guinée n'occupe que le 9<sup>e</sup> rang sur les 15 pays de la CEDEAO en termes d'intégration régionale. Le pays a ratifié 45 des 53 conventions et protocoles de la CEDEAO, dont l'application est gérée par le ministère dédié de la Coopération régionale. Le ministère d'État en charge de l'Économie et des finances assure la coordination des questions relatives à l'intégration économique régionale, impliquant les ministères du Commerce, de l'Énergie et des Transports.



Plus d'attention a été portée à l'intégration régionale au fil des ans, ainsi qu'au financement des infrastructures avec l'appui des partenaires. Le gouvernement a financé sur fonds propre à hauteur de 120 millions USD le barrage de Kaleta, principal ouvrage de l'OMVG en cours de construction, en association avec un prêt de l'Eximbank. La Guinée et ses voisins ont signé un accord pour qu'elle leur transfère 30 % de l'énergie qui sera produite, selon une étude tarifaire qui sera révisée en 2014 avec l'appui des partenaires, notamment la BAfD.

Tableau 4. Comptes courants (en pourcentage du PIB)

	2005	2010	2011	2012	2013(e)	2014(p)	2015(p)
Balance commerciale	3.1	-0.7	-13.0	-18.3	-17.4	-18.4	-15.5
Exportations de biens (f.o.b.)	28.3	28.7	31.2	26.8	23.6	20.1	20.1
Importations de biens (f.o.b.)	25.2	29.4	44.2	45.1	41.0	38.5	35.6
Services	-6.5	-7.0	-10.0	-12.8	-6.5	-5.8	-10.7
Revenu des facteurs	-1.6	-9.4	-9.0	-7.8	-3.1	-3.8	-7.0
Transferts courants	-0.3	5.3	8.5	5.0	6.8	9.7	8.5
<b>Solde des comptes courants</b>	<b>-5.4</b>	<b>-11.9</b>	<b>-23.5</b>	<b>-33.9</b>	<b>-20.2</b>	<b>-18.3</b>	<b>-24.7</b>

Source : Données de la Banque centrale et des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

## Politique de la dette

L'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE s'est accompagnée d'une modification de la structure de la dette publique de la Guinée, estimée à 21 934 milliards GNF (environ 3.13 milliards USD) en décembre 2012. Elle est constituée de dettes extérieures pour 32.1 % et intérieures pour 67.9 %. Au total, 51.4 % de la dette intérieure correspond à des arriérés de paiement aux fournisseurs locaux, portant majoritairement sur des transactions devant faire l'objet d'un audit. Le gouvernement a érigé une direction pleine de la dette et pris les dispositions pour ne pas accumuler plus de dettes au-delà du seuil établi avec le FMI dans le cadre du programme appuyé par la FEC. Il a amorcé la préparation d'un plan d'action à moyen terme pour renforcer la gestion de la dette extérieure avec l'assistance des partenaires au développement. Une politique d'endettement cohérente avec le système de coordination de l'aide devrait être élaborée en 2014.

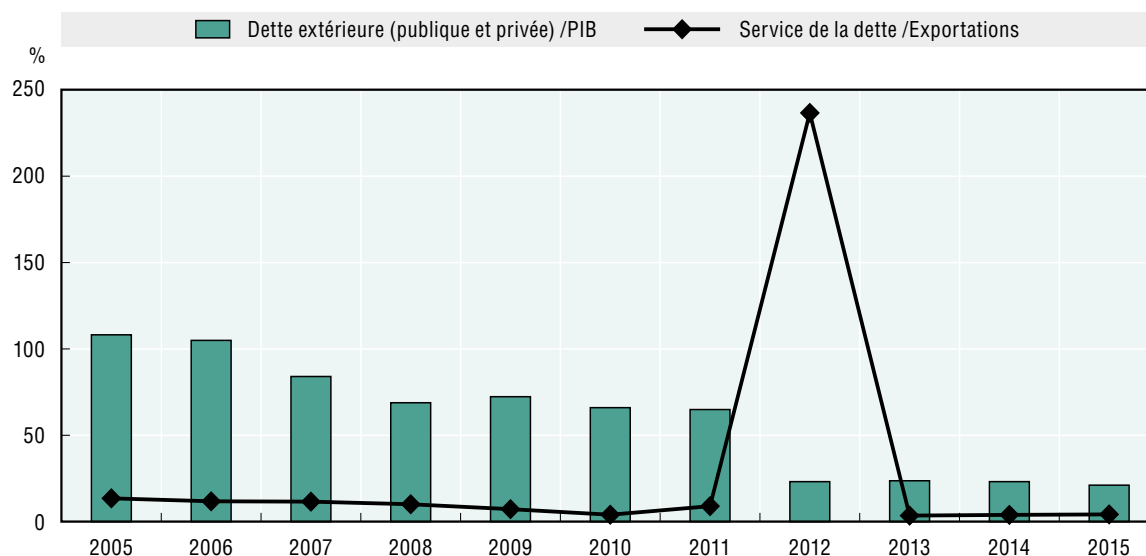
Depuis la fin de l'année 2012, l'évolution de la dette extérieure suggère une mobilisation accrue de ressources auprès des partenaires bilatéraux, dont la Chine, l'Angola et la République du Congo. Entre décembre 2012 et septembre 2013, la part de la dette bilatérale est passée de 43.51 % à 46.13 % et celle de la dette multilatérale a baissé de 50.50 % à 48.86 %.

Au 30 septembre 2013, le stock nominal de la dette s'est accru pour se situer à 1 254 milliards USD. Cette hausse survenue après le point d'achèvement de l'initiative PPTE est imputable à la mobilisation du financement du projet de barrage hydroélectrique de Kaleta. Le service de la dette extérieure en fin d'année 2013 s'est élevé à 0.61 % du PIB, contre 0.68 % en 2012. Elle est projetée à 0.20 % du PIB en 2014. Cette dynamique exprime les effets budgétaires de l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE.

Le stock de dette intérieure a enregistré une hausse de 7.2 % au 30 septembre 2013, par rapport à son niveau en décembre 2012, pour s'établir à 15 679.51 milliards GNF (2.2 milliards USD), du fait des transactions qui ont porté sur les bons du Trésor. Depuis 2010, le service de la dette intérieure tend à la baisse. Toutefois, en 2013 une inversion de tendance est survenue. Le service de la dette a augmenté pour s'établir à 0.83 % du PIB contre 0.51 % en 2012. À partir de 2014, une nouvelle baisse de ce ratio est attendue.



Figure 2. Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations



Source : FMI (WEO & Article IV).

## Gouvernance économique et politique

### Secteur privé

Le secteur privé, dont la majeure partie est informelle, est contrarié par un environnement peu propice aux affaires et la faiblesse des infrastructures de transport et d'énergie. L'étroitesse du tissu économique formel fait peser l'essentiel de l'effort fiscal sur ses activités. Il est constitué d'entreprises privées avec des capitaux étrangers et d'une prolifération d'entreprises informelles dont le chiffre d'affaires reste assez limité. Une lettre de politique du secteur privé a été élaborée et adoptée, tandis qu'un nouveau code des investissements est en cours d'élaboration.

Le gouvernement a créé l'Agence pour la promotion des investissements privés (APIP) et amélioré le guichet unique pour l'enregistrement de nouvelles compagnies. Une loi sur le *leasing* a été adoptée. Une étude est en cours pour servir de base à la révision du texte appelé « Loi BOT » de 1998, autorisant les investissements privés dans les infrastructures. La même étude servira à préparer une loi sur les partenariats public-privé (PPP), de plus en plus importants. Le désengagement de l'État des activités de production en faveur du secteur privé n'a pas connu d'avancées notables. Les audits de la dette intérieure et des entreprises publiques sont en cours de finalisation.

L'amélioration du climat des affaires a permis à la Guinée de progresser dans le classement *Doing Business* de 2014. Le pays est passé du 179<sup>e</sup> au 175<sup>e</sup> rang parmi 180 pays. Cette évolution résulte notamment des efforts consentis en matière d'enregistrement des droits de propriété, de délai de démarrage des activités et de commerce extérieur. Des efforts restent à faire pour améliorer les coûts et les délais associés à l'obtention d'un permis de construction et à l'obtention d'un prêt, de même que pour renforcer l'assise juridique des contrats.



## Secteur financier

Le marché financier est structuré autour des activités bancaires, de microfinance et d'assurance. La Guinée ne dispose pas de marché de valeurs mobilières et les besoins de financement des entreprises sont couverts par l'autofinancement ou le crédit bancaire. Une nouvelle loi bancaire est en préparation. La supervision bancaire a été renforcée pour les banques classiques et les institutions de microfinance.

Quatorze banques sont en activité, l'une d'entre elles a ouvert en 2013. Les réformes dans le secteur ont conduit à un relèvement du capital requis et à la liquidation d'une banque, dont les petits épargnants (des titulaires de comptes dotés de 10 millions GNF) ont été identifiés en 2013 pour être dédommagés. La Guinée compte seize institutions de microfinance et neuf compagnies d'assurance. Toutefois, les zones rurales disposent d'un faible accès au financement bancaire. L'activité des banques se concentre à la capitale, dans les villes ou dans les régions minières. À l'exception de quelques institutions de microcrédit qui sont accessibles en milieu rural, les besoins de financement y sont pris en charge par des usuriers.

Le financement bancaire est capté par le secteur public, qui a reçu 59 % des financements accordés fin octobre 2013, contre 62,9 % en 2012 et 55,2 % en 2011. Cette préférence pour le financement du secteur public se fait au détriment du secteur privé. Elle résulte de la qualité de la signature de l'État, mais surtout des difficultés de réalisation des garanties offertes par le secteur privé (les traditions locales s'opposent à l'achat de biens saisis). La structure du portefeuille des Banques intègre une proportion de créances non-performantes en hausse. En décembre 2013, elles représentaient 6,4 % des prêts, contre 4,1 % en 2012 et 2,9 % en 2011. Les difficultés associées à la réalisation des garanties constituées et le contexte économique difficile expliquent cette détérioration.

L'Agence nationale de la microfinance (ANAMIF), instituée pour financer les projets des femmes et des jeunes, a mis en place ses premières lignes de crédits en 2013. À travers les quinze autres institutions de microfinance, elle a distribué 38.727 milliards GNF aux populations cibles. Une approche directe du financement des bénéficiaires lui a permis d'atteindre un portefeuille de prêts cumulés de près de 9 milliards GNF en 2013. Pour améliorer ses performances, l'ANAMIF devra cependant se restructurer, fonctionner de manière transparente et mieux se positionner par rapport aux IMF existantes.

Le marché financier pourrait gagner en efficacité avec une meilleure mobilisation de ressources longues, pour le financement des secteurs porteurs au retour sur investissement relativement long, comme les infrastructures, la formation, l'habitat, les hôpitaux, la modernisation de l'artisanat et de l'agriculture.

## Gestion du secteur public, institutions et réformes

Des actions ont été prises pour stabiliser le cadre macroéconomique et rationaliser la gestion des finances publiques, ainsi que le cadre d'investissement des secteurs minier et énergétique. Elles témoignent de la volonté du gouvernement d'améliorer la gestion publique et de faire évoluer le pays vers l'émergence, mais butent encore sur deux contraintes majeures. La première porte sur la faiblesse et les dysfonctionnements de l'administration, qui obèrent les efforts de coordination des politiques publiques. La seconde vient de l'ajustement des dépenses de fonctionnement et d'investissement, utilisé comme instrument privilégié d'ajustement budgétaire.

Le programme de réforme de l'administration et de la fonction publique, qui avait été validé en 2011, n'a pas connu d'avancées notables en 2013. L'année a cependant été marquée par la création de la Cour des comptes et de l'École nationale d'administration (ENA). Un nouveau Parlement a été élu, avec les commissions dédiées. Le recensement biométrique des fonctionnaires a été lancé au premier trimestre 2014. Un défi demeure : rendre toutes ces institutions fonctionnelles et en responsabiliser les membres, malgré le manque de ressources humaines, matérielles, et financières qui persiste.

La multiplicité des besoins dans un contexte de fragilité, qui nécessite le renforcement de ces institutions, a pesé négativement sur les ressources du pays. Le cadre macroéconomique étant désormais stabilisé, grâce à l'ajustement systématique des dépenses, il est important que le gouvernement et ses partenaires travaillent à orienter les nouvelles ressources attendues vers la réforme de l'administration et la consolidation des institutions. Ces ressources proviendront du secteur minier, de partenaires tels que la Chine, mais aussi des pays arabes et émergents.

### **Gestion des ressources naturelles et environnement**

Les autorités ont commencé à porter une plus grande attention à la gestion des ressources naturelles du pays, notamment le diamant, l'or, le fer, la bauxite et les terres arables. Un plan national d'action pour l'environnement a été adopté en 1994 et une politique nationale de l'environnement a été approuvée par décret en février 2013, assortie d'un plan d'investissement en matière d'environnement (2013-17). Le gouvernement a veillé à la prise en compte systématique des questions de préservation de l'environnement dans le Code minier récemment adopté, ainsi que dans le Code pétrolier et le code forestier en cours d'élaboration.

L'appui technique et financier des partenaires permet aux autorités guinéennes de réaliser des avancées en matière de prise en compte des questions environnementales dans les principaux textes. Cependant, l'insuffisance des ressources, la faiblesse des capacités de l'administration qui accentue souvent les difficultés à coordonner et optimiser certaines urgences et priorités, constituent souvent un frein à l'opérationnalité des institutions dédiées, et à la mise en œuvre des mesures arrêtées. Les ressources attendues de la rationalisation du secteur minier et d'autres partenaires contribueront à rendre ces mesures effectives.

### **Contexte politique**

La transition politique a pris fin en 2013, avec la tenue des élections législatives, un scrutin retardé par l'absence de dialogue et de confiance entre le pouvoir et l'opposition. En 2013, les marches et journées « villes mortes » initiées par l'opposition ont fait perdre plusieurs semaines d'activité. Les violences ont fait au moins une dizaine de morts parmi les manifestants et les forces de l'ordre.

Le 28 septembre 2013, trois ans après l'élection présidentielle de 2010, la Guinée a élu une nouvelle Assemblée nationale de 114 députés, parmi lesquels 19 femmes, pour un mandat de cinq ans. Le scrutin s'est déroulé après la signature d'un accord entre le parti au pouvoir et l'opposition, sous l'égide de la communauté internationale. Cet accord a maintenu Waymark, l'opérateur technique sud-africain chargé du recensement électoral, dont la mission a été réduite et placée sous la supervision d'un comité de suivi. La commission électorale, qui avait fait l'objet de critiques régulières, a été également placée sous la surveillance d'un comité de veille, dirigé par un magistrat et dans lequel les partis politiques ont été représentés. Par ailleurs, les Guinéens de l'extérieur inscrits sur les listes en 2010 ont pu participer aux scrutins.

La nouvelle législature a été inaugurée le 13 janvier 2014. Au total, 15 partis politiques sont représentés. Le parti au pouvoir, le Rassemblement du peuple de Guinée (RPG) dispose de 46.5 % des voix, suivi de l'Union des forces démocratiques de Guinée (UFDG, 32.4 %) et de l'Union des forces républicaines (UFR, 8.8 %). Les 12.3 % de voix restantes se répartissent entre 12 autres partis.

Les deux principaux partis de l'opposition pourraient constituer un contre-pouvoir dans le contrôle de l'action gouvernementale. Le démarrage des travaux de cette Assemblée pourra contribuer à l'apaisement de la vie politique et à la cohésion sociale. Toutefois, plusieurs facteurs de tension persistent, tels que le refus du Parti de l'espoir pour le développement national (PEDN) (2 sièges) de prendre sa place au Parlement, le difficile consensus entre les partis représentés et les élections municipales prévues pour 2014.



## Contexte social et développement humain

### Développement des ressources humaines

Les indicateurs du développement humain s'améliorent très lentement, à un rythme qui ne permettra pas d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) en 2015.

L'objectif d'éducation pour tous progresse, mais à un rythme lent. L'évolution vers un taux net de scolarisation au primaire de 100 % s'inscrit dans une dynamique plus longue que l'échéance de 2015 fixée par les OMD. En 2013, le taux net de scolarisation au primaire a été de 57.8 % contre 56 % en 2007. Le taux d'alphabétisation des adultes, passé de 32 % à 34 % entre 2007 et 2012, progresse aussi lentement. Le taux d'achèvement du cycle primaire a été de 58.7 % en 2013.

La réduction de la mortalité des enfants de moins de cinq ans a enregistré des progrès significatifs. Le taux de mortalité infantile a été de 67 pour mille en 2012, contre 91 pour mille en 2005. Mais le rythme actuel des progrès ne permet pas d'anticiper une réalisation du taux cible de 45.4 à l'horizon 2015. Selon les résultats de l'Enquête démographique de santé (EDS, 2012) la couverture vaccinale des enfants contre la rougeole a été de 62 % en 2012 contre 50 % en 2005. L'objectif visé est de 90 % à l'horizon 2015.

Au niveau de l'amélioration de la santé maternelle, les traditions et les mœurs continuent de peser sur le recours aux méthodes de contraception. Le taux de contraception ne progresse que très légèrement (7 % en 2012 contre 6.8 % en 2005). Parallèlement, le ratio de la mortalité maternelle est encore élevé (724 pour cent mille en 2013 contre 980 pour cent mille en 2005). Cette évolution s'explique par l'augmentation de la fréquence des accouchements médicalisés (45.2 %). Cependant, le faible niveau d'étude des femmes et la disponibilité limitée des soins de santé ralentissent les progrès possibles. La couverture des soins prénatals a été de 85.2 % en 2013.

Les résultats de la lutte contre le VIH/sida et d'autres maladies sont mitigés. En 2013, les efforts de communication pour le changement de comportements et l'utilisation des préservatifs ont contribué à maintenir le taux de prévalence estimé du sida à 1.7 %. Parallèlement, les autres indicateurs de santé n'évoluent pas de manière uniforme. Le pourcentage de cas de tuberculose identifiés et soignés a augmenté (76 % en 2012 contre 61 % en 2009). Le nombre d'enfants de moins cinq ans souffrant de fièvre et traités a diminué (33.8 % en 2012 contre 43.6 % en 2005), ainsi que la prévalence du paludisme, qui s'est établie à 44 % en 2012 contre 43.3 % en 2005.

### Réduction de la pauvreté, protection sociale et travail

La part de la population vivant sous le seuil de pauvreté a augmenté. Elle s'élève à 55.2 % en 2013 contre 53 % en 2007. Cette évolution est portée par la faiblesse de la croissance (environ 2 % en moyenne entre 2008 et 2010 et 3.2 % entre 2011 et 2013, contre un taux de croissance démographique de 3.2 %). Elle s'accompagne d'un niveau préoccupant de chômage des jeunes. Selon le ministère de l'Enseignement technique, de la formation professionnelle, de l'emploi et du travail (METFPET, 2012), le chômage touche 34 % de la frange qui a achevé un cycle d'enseignement professionnel technique, et 47 % des titulaires de diplômes universitaires contre 10.4 % des jeunes n'ayant aucun diplôme. Le taux de chômage des 15-34 ans est de 14.7 % en milieu rural contre 24.5 % à Conakry.

L'Indice de développement humain (IDH) progresse depuis 2008, mais de manière relativement lente. L'IDH de la Guinée a été de 0.352 en 2013 contre 0.355 en 2012. Il reste inférieur à la moyenne de 0.466 des pays à faible IDH. Des marges de progression subsistent dans les domaines de l'éducation et du revenu. L'indice de l'éducation est stagnant depuis 2008. Environ un tiers des enfants en âge d'aller à l'école ne sont pas scolarisés et le financement public du secteur demeure faible (moins de 10 % du budget).

## Égalité hommes-femmes

La Guinée a ratifié la convention sur l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard de la femme (CEDAW) et a enregistré des avancées dans la réduction des inégalités de genre dans les domaines de la santé et de l'éducation. Les ratios filles-garçons sont passés de 0.76 en 2005 à 0.92 en 2010 dans les écoles primaires et de 0.45 à 0.59 dans les écoles secondaires, selon le rapport annuel du Programme sectoriel de l'éducation (PSE 2013). Ce ratio stagne cependant à 0.3 dans les universités.

Les femmes sont plus affectées par le sous-emploi et le chômage que les hommes. La proportion de femmes salariées dans les secteurs non agricoles n'a pas dépassé 21.3 % en 2012. Les inégalités de genre se sont approfondies entre 2009 et 2012, avec un indice de genre de 0.439 (Index SIGI OCDE) contre 0.228 en 2009. Selon le DSRP 3, la proportion de femmes à un poste de responsabilité n'est que de 20 % dans la fonction publique et les institutions républicaines.

Une inégalité est par ailleurs reflétée par le VIH/sida, dont la prévalence est de 1.9 % chez les femmes contre 0.9 % pour les hommes. Cette dissonance exprime la fragilité des femmes, qui n'ont parfois ni l'information nécessaire, ni la capacité de choisir un moyen de prévention, dans une société où les traditions sont encore dominantes.

## Analyse thématique : les chaînes de valeur mondiales et l'industrialisation de l'Afrique

La faiblesse du tissu industriel de la Guinée et les difficultés énergétiques du pays entravent son intégration dans les chaînes de valeur mondiales (CVM). Cette intégration passe surtout par les industries minières, chimiques (plastique, peinture et cimenterie) et agroalimentaires. Les opérations réalisées, de faible valeur ajoutée, portent sur l'extraction de minerais, le mixage et/ou l'emballage de produits semi-finis reçus et leur écoulement sur le marché domestique et sous-régional. Les unités installées, intensives en main d'œuvre faiblement qualifiée, recrutent principalement des machinistes.

La Guinée dispose d'abondantes ressources minières et d'une superficie estimée à 6.2 millions d'hectares de terres arables. Une part de 45 % de sa population a moins de 30 ans. La Guinée partage des frontières avec six pays et participe activement aux organisations d'intégration sous-régionale. Par ailleurs, elle est partie prenante de l'accord *African Growth and Opportunity Act* (AGO) et des accords de partenariat avec l'Union européenne (UE). Ces atouts lui donnent des marges substantielles d'intégration dans les CVM, notamment pour la fabrication de composants métalliques pour l'industrie automobile et le BTP, l'approvisionnement des agro-industries en matières premières, l'assemblage de pièces pour l'industrie textile et le tourisme, entre autres. Le potentiel reste largement sous-exploité. Le pays communique très peu sur ses atouts et les opérateurs économiques sont concentrés dans le commerce ou le BTP.

L'élaboration d'une politique industrielle, qui manque depuis des années, devrait favoriser l'implantation d'étapes de production industrielle. Mais l'insuffisance et l'irrégularité de l'approvisionnement en électricité reste un obstacle majeur. La mise en service du barrage hydro-électrique de Kaleta représente de ce point de vue une importante opportunité. Les progrès en matière d'environnement des affaires sont importants, mais la propriété privée et les contrats doivent être mieux protégés. Par ailleurs, les taux d'achèvement de l'école primaire (58.7 %) et d'alphabétisation des adultes (34 %) restent faibles, par rapport aux moyennes de la sous-région, estimées à 67 % et 69 % par l'Unesco en 2012. Au-delà de ces insuffisances, les activités de recherche et de développement restent par ailleurs à promouvoir.



Extrait de :  
**African Economic Outlook 2014**  
Global Value Chains and Africa's Industrialisation

Accéder à cette publication :  
<https://doi.org/10.1787/aeo-2014-en>

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

Banque africaine de développement/OCDE/Programme des Nations Unies pour le Développement (2014), « Guinée », dans *African Economic Outlook 2014 : Global Value Chains and Africa's Industrialisation*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/aeo-2014-35-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).